



Les fondements d'une linguistique textuelle et l'émergence des genres des discours : les théories et la problématique liée à la classification des genres

ID No.103

(PP 212 - 223)

<https://doi.org/10.21271/zjhs.26.1.13>

Qahraman Sulaiman Ahmed

French Department - College of languages / Salahaddin University-Erbil
qahraman.ahmed@su.edu.krd

Received: 30/09/2021

Accepted: 16/12/2021

Published: 25/02/2022

Résumé

Le présent article se situe dans le cadre des recherches en Sciences du langage. Il se donne pour visées de mettre, d'une part, en évidence des données théoriques sur la notion des genres textuels et de démontrer, d'une autre part, la place et l'importance de l'étude de la notion des genres textuels en linguistique moderne. Pour ce faire, nous ouvrirons cette recherche sur un aperçu théorique lié à la question des genres textuels qui nous conduira à mieux envisager chez les grands linguistes la problématique liée à leur définition ainsi qu'à leur classification autour desquelles beaucoup de débats linguistiques se forment depuis ces deux dernières décennies. De là, une étude des analyses textuelles nous semble indispensable. À cette fin, nous nous intéresserons à dévoiler la nécessité des théories des plans d'organisation à l'échelle textuelle. Dès lors, nous questionnerons le lien entre genre textuel et traits linguistiques des textes.

Mots-Clés : genres textuels, textes, discours, linguistique textuelle, analyse textuelle

1. Introduction:

La notion de genre convoque une pluralité de significations selon le contexte dans lequel l'on se place. Pour en venir plus spécifiquement à notre objet d'étude, nous savons que notre propos est ancré dans l'environnement des textes de langue française. La notion de genre en tant que catégorie typologique nous servira donc à distinguer et classer les textes non pas selon leur langue, mais selon d'autres catégories.

Compte tenu d'une variété à l'infini des textes, leur différenciation s'impose selon des critères pré établis. L'on peut alors parler de « type de textes », qu'il s'agisse de textes écrits ou de textes oraux.

La dénomination « type » désigne une catégorie de classement de texte fondée sur des critères linguistiques observables dans le texte même. On utilise aussi les expressions « types de discours » ou « formes de discours ». Ce dispositif de catégorisation des genres littéraires se segmente en de multiples parties, comme le roman, la poésie, le théâtre, la nouvelle, le conte, etc. Soit des textes de nature poétique, informative, fictionnelle, etc.

Et ces textes peuvent alors varier selon des types (ou des sous-types) comme les textes de type narratif, explicatif, descriptif, etc.

Mais ce qu'il faut souligner, c'est le caractère artificiel de ce système de catégorisation, car les textes sont constitués de séquences de types différents. Par exemple, un poème peut être de type descriptif, ou narratif ou dialogué.

Dans cette étude, nous nous intéresserons à envisager les différentes théories linguistiques appropriées à la problématique liée à la classification des genres textuels. La question préliminaire qui nous pousse à susciter la diversité de la définition des genres textuels chez les grands spécialistes de la linguistique nous la définissons de la manière suivante :



1. *Quels sont les traits linguistiques des textes appartenant à leur propre genre textuel ?*
2. *D'où pourrions-nous distinguer les différents types des textes ?*

Pour en revenir à notre propre travail de recherche, nous pouvons remarquer que les principales théories qui nous seront utiles, se regroupent en quatre catégories, avec d'un côté, les théories propres à la linguistique textuelle, et de l'autre, celles propres à la grammaire dite « de texte », aux genres textuels tels que considérés en didactique des langues étrangères, et enfin, aux genres textuels tels que considérés en linguistique.

La linguistique textuelle renonce à dissocier texte et discours¹. Sur un plan historique, nous notons que dans les années soixante, Jakobson, Bakhtine et Labov ont ouvert une voie de recherche nouvelle, en affirmant que la linguistique n'était pas limitée à la phrase.

Nous tenterons de donner via les travaux de ces spécialistes de la langue ainsi que ceux de Jean-Michel Adam les réponses des questions que nous avons définies plus haut.

2. Convergences et divergences dans les logiques de classements des genres

La linguistique s'accorde à reconnaître la nécessité de situer le texte dans ses conditions de production pour en pénétrer le sens. Elle estime par ailleurs que ce travail permet de remonter jusqu'au genre textuel à l'origine de la production langagière.

2.1. L'impossible classification des genres

D'emblée, la trajectoire de la notion de genre de texte ne peut s'appuyer sur une progression chronologique linéaire. Jusqu'au XVIIe siècle, les formes discussives enseignée à l'école recouvraient pleinement les pratiques sociales. Avec la création de la littérature moderne, le genre littéraire canonisé n'a plus suffi à rendre compte de la diversité croissante de genres émergents dans la pratique sociale. Ainsi que l'écrivait Branca-Rosoff, les classements se sont périmés à partir du XVIIe siècle parce que les pédagogues ont figé les catégories et ont exclu du champ littéraire les textes qui ne correspondaient pas à leur grille d'analyse alors que leur importance sociale allait croissant [...]. A partir du XIXe siècle, la crise s'accroît car la modernité revendique la déstabilisation des genres... » (Branca-Rosoff, 1999 : 18). La notion de classement apparaît d'autant plus difficile à déterminer que la production textuelle semble échapper, a priori, à toute tentative de bornage en raison même du caractère profond d'hétérogénéité des genres du discours (Bakhtine, 1984 : 25).

2.2. La conception des genres selon Bakhtine

La conception du genre du discours selon Bakhtine est que « les genres du discours nous sont donnés presque au même titre que notre langue maternelle » (1979 : 257-285). Depuis le milieu des années cinquante, en Russie, et à compter de la publication de son ouvrage « Problèmes des genres du discours », la conception du discours se veut universaliste, dont l'acquisition est comparable à celle, générique, de la grammaire. Ainsi écrit-il que « les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales. » (1979 : 257-285). Autre particularité de la conception de Bakhtine du discours, ces derniers sont des énoncés relativement stables (241-246) convoquant multiplement des thèmes, des compositions et des styles. De là, la notion de genre découle de trois déterminants fondamentaux : la conception du destinataire par le locuteur, les intentions communicationnelles et la situation de communication. D'emblée, le discours est donc marqué d'une certaine variabilité qui s'établit sur la dimension socio-psychologique de l'activité langagière. A partir de là, son modèle de nomenclature décline trois ensembles de genres primaires, ou énoncés élémentaires, délimités par les intentions du locuteur en fonction

Dans l'article « Linguistique textuelle », J.-M. Adam définissait déjà cette discipline comme ¹ « *auxiliaire de l'analyse de discours* ».



de ce qu'ils relèvent de « conversations de tables » (259-287), « récits familiaux » (259-287), ou de « genres quotidiens de salutation, d'adieu, de congratulations » (258), ou encore de « formules standard d'énoncés évaluatifs ». (265-288) ; un ensemble de genres secondaire, complexes et relevant d'échanges culturels. L'élaboration de genres à partir d'énoncés élémentaires n'est pas sans poser des problèmes. Si en effet nous semblons nous exprimer selon Bakhtine « que dans des cadres de genres déterminés, c'est-à-dire que tous nos énoncés se caractérisent par des formes typiques, relativement stables, de construction d'un tout » (257-284), il semble également abusif d'en déduire qu'il existe autant de genres que de types d'énoncés.

2.3. Vers une dynamique poly-gendrée du texte

Cette assertion permet de positionner la registration du texte via d'autres leviers que son genre discursif principal, qui n'offre qu'une approche non moins vraie, au sens où en tant ses énoncés convergent vers un axe discursif, mais incomplète puisque le texte semble à la convergence de différents genres discursifs. C'est dire l'inexactitude de la superposition entre genre du discours et genre textuel, et que le texte est une production qui s'élabore dans une sorte de « palier intermédiaire où s'organisent des régularités langagières auxquelles obéissent les locuteurs » (Condamines, 2003 : 3). Non seulement le genre établit une connexion entre le texte et le discours, mais chaque texte peut comporter différentes connectivités.

Si le genre renvoie à des critères externes relatifs à l'auteur et à des pratiques communicationnelles consensuelles (Biber, 1988 : 68) le terme de type de textes renvoie aux catégories de similarités proprement linguistiques des textes entre eux indépendamment des considérations de genre (70). Prédire qu'un genre textuel comporte des régularités linguistiques n'est par ailleurs pas sans poser des problèmes évidents. D'une part, la dénomination d'un genre discursif (roman, presse, cours...) n'est pas un gage d'irréprochabilité. La maîtrise de l'auteur est alors mise directement en jeu. D'autre part, catégoriser les textes sur la base d'éléments automatiquement identifiables suffit-il à pénétrer d'autres catégorisations moins évidentes ?

Ceci est d'autant plus vrai que la capture traditionnelle du genre textuelle par la littéraire n'a aujourd'hui plus fondement. En intégrant dans ses analyses les textes non littéraires qui sont non seulement pléthoriques mais qui occupent un rôle social clé, l'analyse textuelle doit revenir vers le terrain de l'activité langagière. En ce sens, les régularités des textes découlent des situations sociales qui les ont en partie décodés et trouvent racines dans la notion de genre. Celle-ci renvoie à des communautés de pratiques langagières qui permettent la classification par consensus des textes de même qu'elles offrent un cadre d'analyse pertinent pour la recherche linguistique (Beacco et Moirand, 1995 : 45).

3. Le genre textuel comme pratique sociale

Le genre textuel s'apprécie historiquement, d'abord, puisque Aristote est le premier à avoir tenté de catégoriser les genres discursifs en posant les fondements de la rhétorique. On observe dès lors l'intrication du texte et du locuteur. Il s'apprécie ensuite de par l'inclusion de pratiques textuelles nouvelles dans le système discursif classique. Ainsi, les genres littéraires et les genres plus récents ont le don de montrer la centralité du sujet dans cette visée classificatoire. Ceci pour deux raisons : d'une part parce que c'est le sujet qui se conforme aux usages textuels canoniques, et d'autre part parce qu'il est à l'origine des individuations langagières. Les deux sont donc à prendre en compte sous l'acception générique de la situation de communication.

3.1. Le cadre de la rhétorique aristotélicienne

La rhétorique, prise comme art oratoire de la persuasion, ou, de façon plus générique, comme mise en scène du discours, puis comme système, genres discursifs et figures de styles



de l'écrit, traverse toute l'histoire, depuis ses origines grecques jusqu'à nos besoins communicationnels les plus actuels.

3.2. La nature imparfaite du discours

La question de l'éloquence, prise dans une proportion comparable à celle de la raison, s'enracine dans l'écart entre énoncé et énonciation, de même que dans l'écart entre le narrateur et l'auteur. Ainsi, trois plans se déclinent selon qu'on appréhende :

- *dialectique mêmété/ipséité* : la distance entre le locuteur et son auditoire rend impossible le projet que l'identité soit perçue comme mêmété alors que l'interlocuteur ne peut avoir accès. C'est la part qui échappe à chacun et finalement n'appartient qu'à l'autre ;
- *dialectique du montré/induit* : ce que le locuteur montre de lui-même par transparaissance de son discours et ce qu'il entend montrer par recherche de genre ;
- *dialectique du logos et de ses effets recherchés* : le sujet se construit de la parole qu'il met en scène dans le discours mais du retour objectivant des auditeurs (renforceur ou contradicteur).

Sans doute nous faut-il démoraliser le débat en quittant la notion de mensonge et de vérité, pour concevoir une rhétorique aux fondements à la fois plus internes, pour ne pas dire inconscients et rattachée à une fonction sociale de la rhétorique qui reste à définir. De fait, l'art de la persuasion, de la séduction se veut consubstantiel, de nos jours, à la performance des entreprises, des communicants. L'éloquence se fait le passeport d'une voix entendue dans un monde où se faire entendre suppose d'exister avant toute chose comme locuteur.

3.3. Les trois genres d'éloquence

Nous retenons de la pensée antique une segmentation de l'éloquence en trois genres, qui perdurent jusqu'à aujourd'hui au travers de analyses les plus modernes : le genre délibératif, le genre démonstratif et le genre judiciaire. Les voici explicités :

- *le genre délibératif* : sa fonction est de toucher l'auditoire afin de le pousser à prendre une décision dont la finalité est l'atteinte d'un bien. L'adhésion recherchée est atteinte par des figures de styles dédiées à émouvoir les auditeurs de façon à les rendre plus réceptifs à l'idée suggérée.

- *le genre démonstratif* : il vise à instruire l'auditoire sur des notions du beau et de la valeur en alternant le discours sur le mode de la *louange ou du blâme*. Ce genre de discours, prisé dans le monde ancien, n'a aujourd'hui guère autorité sur la scène politique, et s'en tient aux oraisons funèbres ou aux inaugurations culturelles. Au plan médiatique, la société du spectacle recourt à l'envi au discours élogieux de l'artiste.

- *le genre judiciaire* : il a pour vocation de plaire, donc de séduire, qu'il en soit dans le prétoire ou au sein d'une discussion contradictoire.

Il est certain, selon l'observation de Roland Barthes, qu'il ne saurait exister de frontière à proprement parler imperméables et que les trois genres s'entrecroisent souvent dans une même allocution.

3.4. Les trois modèles de la rhétorique

Isolons à présent trois modèles de discours rhétoriques selon qu'ils empruntent aux finalités de convaincre, de persuader ou de trancher.

- *convaincre avec l'exemplum* : il s'agit là d'« un écrit bref donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire » (Bremond, Le Goff et Schmitt, 1982 : 37-38). L'exemple pris comme modèle peut être perçu comme moyen d'incarner la vertu *in concreto* par l'anecdote, conformément à la pensée d'Aristote ou comme illustration au sens de Perelman, aux fins de « lui donner une certaine présence dans la conscience » (Perelman, 1988 : 121-120) ;



- *persuader via l'elenchos* : il s'agit par ce procédé, qui consiste à faire perdre la face à l'interlocuteur, de mettre en évidence les lacunes langagières, humaines ou logiques d'un discours. Ceci en amenant presque sous forme maïeutique l'adversaire à s'enfermer par ses propres arguments dans ses propres contradictions. Angenot réfère ce ton agonique, qui vise la disqualification de la pensée de l'interlocuteur, à une double stratégie : « démonstration de sa thèse et réfutation de la thèse adverse, ou ridiculisation ou disqualification, ou tout à la fois » (Angenot, 1982 : 35-36).

- *trancher par la disputatio* : cette discussion souvent publique a pour but de départager des interlocuteurs par la force éloquente du débat. Inauguralement, ce modèle d'inspiration universitaire, permettait de confronter le savoir des élèves à ceux des maîtres en les opposant à un questionnement (*questio*), à laquelle chacun devait apporter une solution (*déterminatio*) qui faisait l'objet, in fine, d'une délibération par le maître sous la forme d'une *determinatio magistralis*.

Par-delà ces postures ré-envisagées dans l'analyse textuelles des organisations, explorons à présent les genres littéraires tels qu'ils ont consacré la classification des textes.

4. Les genres littéraires²

Alors que le genre littéraire semble défini par son formalisme, puisqu'il adosse l'évaluation des qualités proprement rédactionnelles à la maîtrise d'une pratique canonisée, il bénéficie par ailleurs d'une marge de créativité inspirée directement par l'auteur. Entre reproduction et création, le genre littéraire démontre la centralité du sujet dans la délimitation des genres textuels.

5. Le formalisme évolutif du genre littéraire

La réflexion sur le genre fait l'objet de débats inconciliables qui témoignent moins d'une impossibilité de mise en commun des avancées, ou d'une inconciliableté des postures, que d'une reconnaissance a priori de l'infinité des genres tels qu'ils se présentent dans les productions verbales.

Aristote avait le premier tenté de cerner la généralité des genres discursif, pour signer l'acte de naissance de la rhétorique via sa catégorisation tripartite : genre judiciaire, délibératif et apodictique. Or, non seulement la rhétorique a perdu de son omniprésence, mais son recul se double de la prise en compte de l'ensemble des productions discursives modernes, dont l'éventail n'a eu de cesse de se déployer à concurrence de la diversification des structures énonciatives issus des champs sociaux et des pratiques socio-discursives.

Classiquement, le discours littéraire abrite des genres associés à des productions distinctes qui, toutefois, se divisent en genres *routiniers* et genres *auctoriaux*. Là encore, en dépit du formalisme langagier des œuvres littéraires, la composante auctoriale signale la possibilité pour l'individu de créer et d'innover, avec pour conséquence, sinon de brouiller les cartes de classement des genres textuels, d'en élargir la matière classée.

6. La classification des genres institués

Les genres « institués », se subdivisent en quatre modes textuels principaux caractérisés par un degré croissant de variabilité :

- *les genres institués de mode*: doués d'une très faible variabilité, ils impliquent une grande contraintes textuelle (dictionnaire, fiche commerciale) ;
- *les genres institués de mode*: ces textes sont librement composés mais au sein d'un cadre de consignes extrêmement pointilleux, à l'instar de la rédaction d'un article journalistique ;

Maingueneau, D., *Typologie des genres institués* (version remaniée des pages 180-187 du *Discours littéraire*,² Paris, A. Colin, 2004)



- *les genres institués de mode*: il s'agit de textes répondant à une forme existante, reconnaissance, à un standard et un format, celui de la chanson, ou du texte radio, à partir duquel l'auteur possède une grande marge de créativité ;
- *les genres institués de mode*: ils ne répondent pas à un modèle attendu, et proviennent de l'imagination de l'auteur. Dès lors que la production verbale est ainsi auto-catégorisée, la délimitation de genres textuels est alors pleinement posée.

Dans tous les cas, l'inaptitude à encadrer le genre textuel par la rhétorique ou l'existence de modèles de production, conduit à questionner la façon dont la prise en compte de la situation communicationnelle peut suppléer aux catégories textuelles libres mais pour autant socialement référentialisées.

7. La pratique textuelle en sa situation de communication

Si le choix du discours procède d'une valeur normative, qui contraint le locuteur à s'appuyer sur des règles précises, la détermination du discours est le fait de nombreuses variables trouvant unité dans la situation de communication.

7.1. Les composantes de la situation de communication

Voici les composantes descriptives d'une situation de communication :

- *le locuteur* est l'auteur d'un acte langagier qui délivre un message répondant d'une part à un rôle conventionnel (MEAD George, 1934 : 111) et d'autre part à un état psychologique et des caractéristiques sociologiques. Ce dernier est en communication avec un destinataire, sous le témoignage d'un observateur ou non, qui est appréhendé sous les mêmes composantes que le locuteur ;
- *une situation référentielle* forme le contenu de l'énoncé transmis selon un canal de communication (écrit, oral....) ;
- *un contexte d'action* : contexte verbal, un le lieu, le temps et l'environnement spécifiques.

Il s'ensuit que le genre de discours s'apparente dès lors à un « modèle socialement déterminé servant à résoudre des problèmes communicatifs » (Luckmann, 1990 : 6-7), au sein d'une communauté linguistique.

7.2. Le schéma communicationnel de Jakobson

Toute communication, fondée sur un la mise en œuvre de codes, suppose différentes étapes mises à jour par Harold Dwight Lasswell, le spécialiste américain de la communication de masse et de science politique. Son schéma met en évidence le fait que toute communication suscite des réactions en chaîne auprès du récepteur. Celui-ci influence par ailleurs l'émetteur en retour, attentif aux impacts de ses messages.

Son schéma se fonde sur un ensemble de questions clés : qui est l'émetteur ?, quel est son message ? A qui est-il destiné ? Quels codes et canaux de communication empreinte-t-il ? Et quels sont ses effets ? Ces interrogations viennent décrire les trois pôles de communications que sont :

- *l'émetteur / récepteur* ;
- *le média et les fonctions du message* : codage, décodage, réponse et feed-back ;
- *le contexte de communication*.

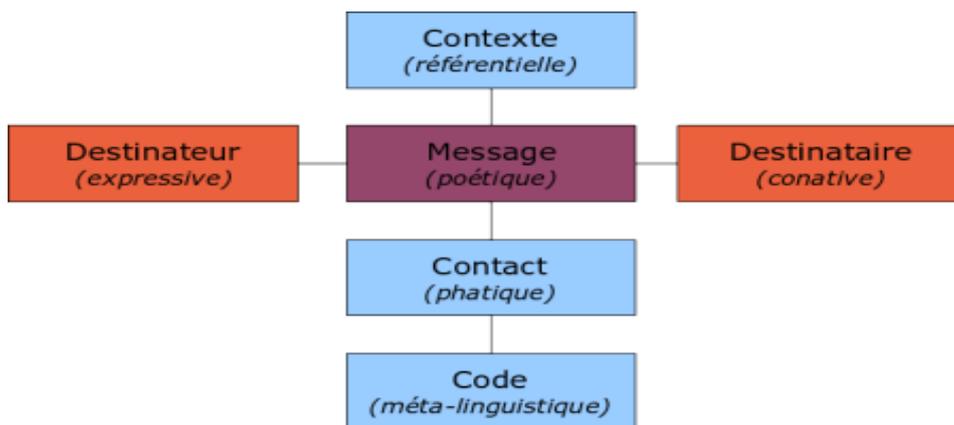


Figure 1 – Le schéma communicationnel de Jakobson

8. Le genre textuel à l'épreuve de l'interprétation :

Comme l'explicite Rastier (2001 : 125) « On doit reconnaître que le sens n'est ni dans l'objet (texte), ni dans le sujet (interprète), mais « dans » leur couplage au sein d'une pratique sociale » (2001 : 125). La catégorisation du texte se veut dès lors étroitement liée à la compréhension du texte et à la maîtrise d'éléments afférents permettant non seulement la compréhension sémantique, mais encore extra-textuelle. Ce qui fera dire à Rastier que « l'énonciateur s'imposent deux contraintes *in praesentia*, la situation et le contexte, et deux contraintes *in absentia*, le genre et l'intertexte » (2001 : 125). La perception du genre est donc étroitement reliée à la capacité du lecteur de percevoir le code collectif qui le fonde, c'est-à-dire à décoder les points de vue « socialement habilités » propres à une situation d'interprétation. Il y a donc lieu, selon Rastier, de « distinguer entre la situation d'interprétation et la situation d'énonciation » quoique toutes deux « relatives à des pratiques sociales ». Qu'elles soient caractérisées ou non par une identité spatio-temporelle, « chacune suppose son univers de référence et ses univers d'assomption » (1998 : 105).

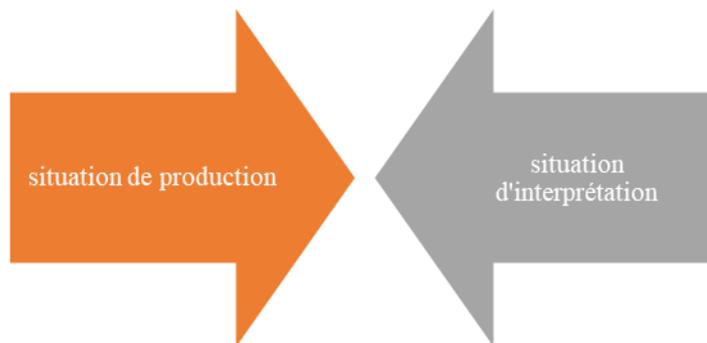


Figure 2 – Le double processus d'élaboration sémantique d'un texte

De même qu'il est convenu de parler de genres textuels, nous voyons qu'il est envisageable de parler de genres interprétatifs qui s'appuient sur une logique collective d'interprétation en s'appuyant sur des données normatives, des conventions collectives et un paramétrage inconscient. D'emblée, l'ancrage social du discours renvoie à des domaines de pratiques langagières qui renvoient au statut social des énonciateurs en fixant l'origine externe du texte. Or, le domaine de pratique sociale contribue à « instaurer des régularités discursives, voire, comme l'a montré l'ethnométhodologie, des ritualisations langagières³ ». Encore qu'il faille distinguer la pratique sociale et l'activité discursive pour autant qu'un

Chareaudeau, P., Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle in *Analyse des discours*.³ *Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse, 2001



homme de l'art (un scientifique) ne limite pas forcément son activité discursive à l'élaboration de sa matière (discours scientifiques). D'où la nécessaire imbrication de la linguistique et de l'extralinguistique.

9. De la querelle des genres à l'enrichissement de l'analyse textuelle

La difficulté même à délimiter une toponymie textuelle fondée sur son genre discursif ainsi que le grand renouvellement des espèces de productions a enjoint les chercheurs à adopter une attitude centripète et conciliante. En reconnaissant la prévalence de l'en-dedans et de l'en-dehors du texte, elle induit la mise en place d'un cadre analytique inclusif de l'analyse linguistique, de l'analyse du discours et de l'analyse sémiotique.

9.1. Vers un cadre général d'analyse textuelle

Adam propose un cadre d'analyse textuelle qui demeure centré sur le texte tout en définissant la régularité linguistique comme l'unité de cohésion et de cohérence linguistique du texte, du genre et du discours.

9.2. La nécessité d'une théorie des plans d'organisation à l'échelle textuelle

Le choix d'arc-bouter les catégories à l'échelle du texte plutôt que de la phrase est avant tout pratique. Les schémas phrastiques renvoient trop à la problématique de la syntaxe ou de la grammaticalité, internes, disparates, manquant d'unité en définitive. Le fait de reconnaître dans le texte une « entité structurellement ouverte » (Charolles, 1993 : 311) qui suppose « l'obligation d'élaborer des notions spécifiques ». (Combettes, 1992 : 113). Par-delà cette catégorisation textuelle, pour ainsi dire hors des sentiers battus, le texte ne peut être entièrement intégré dans des plans d'organisation distincts. Par analogie avec la vision saussurienne de la langue/formes de la langue, en tant que « systèmes de systèmes » et « systèmes de relativité réciproques », l'élaboration de plans d'organisation textuelle suppose l'enchevêtrement de sous-systèmes qui peuvent être étudiés à la fois de façon autonome mais qui, pour être compris dans leur spécificités, doivent être étudiés relativement les uns aux autres.

9.3. Les niveaux d'analyse textuels

Adam propose d'analyser le texte selon deux composantes fondamentales (Adam, 1997 : 666-667) :

- *la composante textuelle* : elle réfère à la structuration interne du texte par appréciation de la texture phrastique en mettant en évidence les solidarités structurales et locales micro-linguistiques. On distingue les niveaux infra-phrastiques (grapho-phoniques) des niveaux intra-phrastiques (lexico, morpho-syntaxiques, rythmes et prosodie, périodes), de même que le niveau trans-phrastique (liaison, progression, segmentation typo-graphique) ; elle renvoie par ailleurs à une caractérisation macro-linguistique par identification des séquences de sa composition. Les genres et les sous-genres permettent pour une part de schématiser l'organisation textuelle (texte narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, dialogal), et l'analyse séquentielle d'en repérer l'organisation générale (combinaison coordonnées, alternée ou enchâssée, ou insertion et séquences dominantes permettant de caractériser le genre prédominant) ;

- *la composante pragmatique* : met en scène trois types d'organisations : l'organisation sémantico-référentielle (objets du discours), l'organisation énonciative et l'organisation illocutoire.

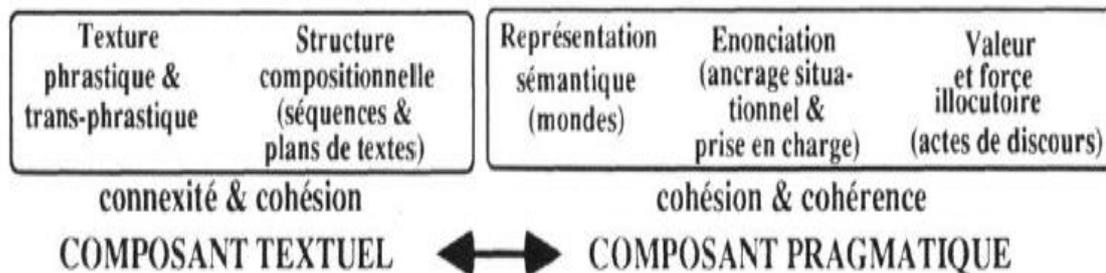


Figure 3 - Les composantes de la catégorisation textuelle (1997 : 666)

La caractérisation d'un texte est donc donnée, selon Adam, par :

- l'effet de dominante séquentielle donnant le genre du discours, et le type d'organisation séquentielle repérable dans tout ou partie de la composition textuelle ;
- la structure globale du texte telle que le genre ou sous-genre l'y invite par affleurant du plan du texte. Certains plans sont dictés par les règles du moment (article scientifique) ou par des organisations singulières (comme un éditorial).

Adam estime que les textes sont le plus souvent « très souplement structurées (en séquences) et l'importance des plans de texte est prépondérante » (Adam, 1997 : 669)

9.2. La nécessité d'une théorie des plans d'organisation à l'échelle textuelle

Il s'agit donc de concilier les fondements de l'analyse de discours édictés par Maingueneau (1996 : 44), qui définit cinq composantes de définition du texte :

- le statut respectif des énonciateurs et des co-énonciateurs ;
- les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ;
- les supports et les modes de diffusion ;
- les thèmes qui peuvent être introduits ;
- la longueur et le mode d'organisation.

Nous pouvons ajouter les critères des plans d'organisation textuelle de Adam : le sémantique, l'énonciatif, le pragmatique, le compositionnel, la longueur et la stylistique.

10. Les fondements d'une linguistique textuelle

L'indissociabilité du texte et du discours suppose pour Adam d'élargir le champ analytique du discours à celui de la linguistique textuelle que Maingueneau définit comme la discipline « autour de l'étude de productions transphrastiques, orales ou écrites, dont on cherche à comprendre la signification sociale » (Charaudeau & Maingueneau, 2002) Cet appel de la linguistique à conquérir de nouveaux territoires analytiques s'enracine très tôt dans la recherche puisque Jakobson (1973) comme Bakhtine (1978) et Labov (1978) s'attache à la faire explorer d'autres domaines que la seule phrase. En l'amenant à dépasser son statut d'analyse grammaticale phasique et transphrastique, ces penseurs l'adossent à une « théorie de la production co(n) textuelle de sens » qui fondera l'analyse textuelle des discours chez Adam. Cette approche de l'analyse linguistique dénote ainsi de la linguistique de la langue pour interroger la cohésion et la cohérence des textes (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 345-346) en fonction de la mémoire discursive qu'ils convoquent dans la communauté des pratiques rattachées à l'interdiscours et qui permet de faire sens entre les interlocuteurs.

10.1. La proposition-énoncé comme unité élémentaire

L'analyse textuelle trouve ses fondements pratiques dans le Texte pragmatik de Schaeffer dans les années 80. Elle pose comme unité textuelle élémentaire la proposition-énoncé : elle procède invariablement d'une forma énonciative adossée à un référentiel qui alimente sa force argumentative et sa valeur illocutoire. Elle contient autant de marques linguistiques explicitant l'attitude du sujet vis-à-vis de son interlocuteur et de son propre contenu énoncé :



a) les différentes sortes de discours rapportés ; b) les indications d'un support de perceptions et de pensées rapportées ; c) les indications de cadres médiatifs : marqueurs comme "selon", "d'après" et "pour", choix d'un verbe d'attribution de parole comme "prétendent", "paraît-il", reformulations de type "(c'est) en fait", "en réalité", et même "en tout cas", etc. ; d) les phénomènes de modalisation autonymique : "comme on dit", "pour employer un terme philosophique", "pour ainsi dire", "mieux vaut dire", "je ne trouve pas le mot", "au sens étymologique", "dans les deux sens du terme", "passez-moi l'expression", "comme tu as l'habitude de dire" ; d) les indices de personnes : depuis les pronoms et les possessifs marqueurs de la personne ("mon", "ton / votre", "son livre") ; e) les déictiques spatiaux et temporels : "hier", "demain", "ici", "aujourd'hui", etc. ; f) les temps verbaux ; g) les modalités.

Figure 4 – Les unités de langue selon Adam (1997 : 669)

Adam précise davantage encore les valeurs illocutoires selon un modèle en cinq variations :

- assertifs-constatifs ;
- directifs ;
- engageants ;
- déclaratifs ;
- expressifs.

10.2. Les dimensions linguistiques analysées :

D'autres dimensions proprement linguistiques sont prises en considération :

- *le liage des unités textuelles* : coréférences et anaphore, l'implicite, les connecteurs, les chaînes d'actes de discours ;

- *la reconnaissance des périodes et des séquences comme unités compositionnelles de base* : les connecteurs, les pronoms personnels ;

- *le rôle textuel des temps verbaux* : Weinrich (1973) étudiait les effets textuels issus de l'usage de temps identiques dans un discours ou de transition entre temps proches. Adam évoque la fonction de cohérence des transitions homogènes dont il pense qu'elles « garantissent la consistance d'un texte, sa textualité ». Ainsi donc les variations énonciatives des formes verbales se veulent constitutives du sens d'un texte. Adam distingue en ce sens les temps du discours et les temps du récit historique qu'il abrite. Le texte s'articule alors sur deux plans distincts, selon la terminologie de Maingueneau, le plan embrayé du discours et le plan non embrayé, propre au récit mais pas seulement, puisqu'il inclut les définitions de dictionnaires ou les proverbes Maingueneau (2002). Il s'ensuit que la division entre ces deux plans amène à considérer l'enchâssement des systèmes temporels des formes verbales selon leur niveau d'appartenance à l'énonciation de discours ou l'énonciation historique. Elle doit par ailleurs ne pas omettre d'apposer la "*narration de discours*" et l'"*énonciation de discours*" au sens de Benveniste ;

- *l'analyse de la macrostructure sémantique* : il s'agit de faire correspondre l'intitulé ou le titre avec le 'thème-topic du discours » dans une appréhension globale de l'action langagière (ses fondements, ses visées) ;

- *la perception de l'effet de dominante d'un texte* : il s'agit de percevoir le genre principal du texte qui, la plupart du temps mêle différents genres. Jakobson estimait que la dominante « pèse sur la structure » (Jakobson, 1973).

L'ensemble de ces actes analytiques doit être complété par les composantes de l'analyse du discours telles que définies par Maingueneau.



Conclusion :

Par le biais de cette recherche nous avons tenté d'étudier chez les grands linguistes les différentes théories abordées à la définition, la classification et l'organisation de la notion de genre textuel. Nous avons constaté que ce terme occupe une place prépondérante en Sciences du langage parce que la notion en elle-même est multiforme et heuristique.

De plus, nous avons mis en lumière dans notre étude ce que nous avons déjà remarqué, à savoir que tout processus de catégorisation entraîne celui de hiérarchisation, sachant que de manière indéfinie, l'on rencontre des genres, des grands genres et des petits genres. Un exemple typique est celui du roman, avec des sous-genres incarnés par le roman sentimental ou le roman historique ou encore policier, perçus comme des genres inférieurs, presque assimilés à de la sous-littérature.

Plus précisément en revenant à ce propre travail de recherche, nous avons remarqué que les principales théories qui nous étaient utiles, se regroupent en quatre catégories, avec d'un côté, les théories propres à la linguistique textuelle, et de l'autre, celles propres à la grammaire dite « de texte », aux genres textuels tels que considérés en didactique des langues étrangères, et enfin, aux genres textuels tels que considérés en linguistique.

Ainsi, la linguistique textuelle et l'analyse du discours sont les deux dispositifs de l'analyse textuelle des discours. Autrement dit, la linguistique textuelle s'affranchit de la grammaire de texte, et véhicule maintenant des concepts qui lui sont propres.

Bibliographie :

- Adam, J.M., Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre, In: *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 75 fasc. 3, 1997. Langues et littératures modernes - Moderne taal - en letterkunde. p.666-667
- Angenot, Marc (1982), *La parole pamphlétaire*, Paris : Payot
- Bakhtine, M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard
- Bakhtine, M. (1975). *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard,
- Bakhtine, M., (1952-1953, paru en 1979, tr. fçse 1984) - *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard, pp. 257-285
- Beacco, J.-C., MOIRAND, S. (1995) : « Autour des discours de transmission de connaissances » In *langages* pp. 32-53
- Biber, D. (1988): *Variation Across Speech and Writing*, Cambridge University Press
- Branca-Rosoff, S., 1999, « Types, modes et genres : entre langue et discours », in *Langage et société*, n° 87, Paris, L&S, p. 18
- Bremond, C. & Le Goff, J. & Schmitt, J.-C. (1982), «L'exemplum» dans *Typologie du Moyen Âge occidental*, fasc, 40, Turnhout Belgium
- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil
- Chareadeau, P. (2001), Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle in *Analyse des discours. Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse
- Charolles, M., « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions », in *Parcours linguistiques de discours spécialisés* (Berne : Peter Lang, 1993), p. 311



- Combettes, B., « Questions de méthode et de contenu en linguistique du texte », *Études de linguistique appliquée*, 87 (1992), pp. 113.
- Condamines, A., *Vers la définition de genres interprétatifs*, Conférence TIA-2003, Strasbourg, 31 mars et 1er avril 2003, p.3
- Jakobson, R. (1973). *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- Labov, W. (1978). *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Luckmann, T. (1990) - «On the Reciprocity of Perspectives and Genres in Human Communication» Discussion Paper for the Wissenschaftskolleg in Berlin, pp.6-7
- Maingueneau, D., (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Éditions du Seuil, « Mémo, 20 » 1996b), p. 44.
- Maingueneau, D. (1996) : *Langages* n° 105, *Les Analyse de discours en France : quelques réflexions*, p. 45.
- Maingueneau, D. (2004), "Typologie des genres institués" (version remaniée des pages 180-187 du *Discours littéraire*, Paris, A. Colin,
- Mead George H. (1934) - *Mind, Self and Society*, Chicago, 111, The University of Chicago Press
- Perelman, C. (1988). *L'empire rhétorique*, Paris : Vrin
- Rastier, F. (1998) : «Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage». S.Bouquet (ed) : *Langages* n°129, *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*. p. 105
- Rastier, F. (2001) : *Arts et Sciences du texte*. Paris : PUF, formes sémiotiques, p. 125

The foundations of textual linguistics and the emergence of genres of discourse: theories and issues related to gender classification

Abstract:

This article is a part of research in Language Sciences. It aims to highlight, on the one hand, theoretical data on the notion of textual genres and to demonstrate, on the other hand, the place and importance of the study of the notion of textual genres in modern linguistics. To do this, we will start this research with a theoretical overview followed by the question of textual genres which will lead us to better understanding the problems linked to their definition as well as to their classification around which many linguistic debates have been formed since these last two decades. From there, a study of textual analyzes seems essential to us. To sum up, there is a great necessity in unveiling the need for organization planning theories on a textual scale. Therefore, we will question the link between textual genre and linguistic features of texts.

Key-words: Textual genres, texts, discourse, textual linguistics, textual analysis

بنچينه كانى زماناسى تيكستيانه و سهره لدانى جوره كانى گوتار تيور و كيشه ي پيوهست به پولينكردى جوره كان

پوخته

ئهم تويزينه وهيه له چوارچيويه تويزينه وه زمانه وانبيه كانه. ئامانجى ئهم تويزينه وهيه له لايه كه وه پۇشنايى خستنه سهر پندراوه تيوريه كانه له باره ي چه مكي جوري تيكستيانه و له لايه كى تره وه دهيوئ شوين و بايه خى تويزينه وه له چه مكي جوري تيكستيانه له زماناسى نوئ پيشان بدا. بۇ گه پيشتن بهم ئامانجه، سهرتا ليكدانه وهيه كى تيوريمان بۇ بابته جوره تيكسته كان ههيه، ئهمهش به ره وه ئه وه مان دهبا له لاي زماناسه گوره كان كيشه ي سهر به شوناس و پولينكردى باس بكه ين كه له باره يانه وه ئاخاوتن و گفتوگوي زمانه وانى زور ههيه، به تايبه تى لهم دوو دهيه ي دوايى. ليره وه ليكدانه وه و شيكارى زور پيوسته. له ههنگاوى كوتايى به گرينگى ده زانين بايه خ و پيوستى تيوري نه خشه و پلانى ريختستن له سهر ئاستى تيكست بخينه روو. باس له پيوه ندييه كان بكه ين له تيوان جوري تيكست و ليكدانه وه ي زمانه وانى بۇ تيكسته كان.

وشه كليل: جوره كانى تيكست، تيكسته كان، زماناسى تيكستى، شيكردنه وه ي تيكستيانه.